

► Notre offre Assurance et protection sociale

Définir et mettre en œuvre la stratégie opérationnelle

Le développement de la matière assurable, l'accroissement de la concurrence, l'exigence plus forte des clients entreprises et particuliers ont conduit l'ensemble des acteurs à redéfinir leur positionnement et leurs ambitions.

Parallèlement, les sociétés d'assurance, les mutuelles et les caisses de retraite ont engagé un mouvement de rapprochement pour amortir les investissements en matière de technologie de l'information et élargir leur offre auprès de leurs clients.

- **Par son expertise, Akeance Consulting vous accompagne afin de :**
- définir un projet commun à l'ensemble des acteurs (Direction Générale, ensemble des équipes, partenaires sociaux administrateurs,...) ;
 - définir un "business model" et identifier l'ensemble des enjeux, à court et moyen terme ;
 - construire l'organisation-cible : équipes, réseaux de distribution, gestion opérationnelle, fonctions support, système d'information ;
 - mettre en œuvre le projet en obtenant l'adhésion du personnel.

Réorganiser les réseaux de distribution

Face à la multiplicité des canaux de distribution, l'ensemble des sociétés (compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de retraite et de prévoyance) doivent clarifier leur positionnement et tirer parti de chacun de leurs différents réseaux : agents généraux, courtiers, bureaux, producteurs salariés, vente directe, internet,...

- **Grâce à des équipes spécialisées sur les réseaux de distribution, Akeance Consulting vous assiste pour :**
- renforcer la connaissance client (segmentation, outil de CRM,...) ;
 - assurer la cohérence des réseaux et des cibles de clientèles ;
 - adapter l'offre produits, les processus de vente et les outils aux caractéristiques de chaque réseau ;
 - identifier et diffuser les meilleures pratiques au sein de chaque réseau.

FUSION DE MUTUELLES

● Dans le cadre d'un projet de fusion de plusieurs mutuelles, définition de l'organisation commune cible (organigramme, offre, distribution, back office, informatique,...), élaboration d'un plan de développement commun et planification de la mise en œuvre.

DIVERSIFICATION SUR UN NOUVEAU MARCHÉ

● Etude pour le compte d'une société d'assurance de l'opportunité d'une nouvelle offre pour les particuliers (produits / services, réseau de distribution). Elaboration d'un "business plan" et de recommandations pour la mise en œuvre.

ORGANISATION D'UN NOUVEAU CANAL DE DISTRIBUTION

● Dans le cadre d'un projet de création d'une nouvelle activité, étude des conditions de fonctionnement du futur réseau (recrutement des équipes, processus de commercialisation, outils d'aide à la vente, supports commerciaux,...) et préparation du lancement.

Améliorer la performance opérationnelle

Face à la pression concurrentielle, au développement des nouvelles technologies et au renforcement de la réglementation, les principaux acteurs du secteur assurance ont engagé une démarche de réduction des coûts de gestion et d'amélioration de la qualité de service. Ces acteurs mettent en œuvre une démarche d'industrialisation de l'ensemble des processus (gestion de l'indemnisation, relations avec les assurés, prestations santé,...).

> **Par sa bonne connaissance des organisations du secteur assurance, Akeance Consulting vous aide à :**

- > définir le cadrage organisationnel ;
- > élaborer les processus de gestion métiers et supports ;
- > préparer la gestion du changement.

Accélérer la mutation de vos systèmes d'information

La concentration des systèmes d'information, leur modernisation et le déploiement de progiciels de marché représentent des enjeux de coûts, de sécurité et d'efficacité particulièrement significatifs. Le pilotage de ces projets de transformation de SI se doit d'être particulièrement précis et rigoureux.

> **Notre expérience des grands projets de transformation du monde de l'assurance nous permet d'assurer le succès de ces opérations en vous aidant à :**

- > auditer et diagnostiquer votre SI existant ;
- > choisir un progiciel performant et répondant à vos besoins ;
- > implémenter les solutions retenues (AMOA, rédaction du cahier des charges, étude des besoins,...) ;
- > piloter la mise en œuvre (planification, instances de pilotage, outils de suivi, gestion des risques,...).

AKEANCE CONSULTING EN BREF

Akeance Consulting est un cabinet de conseil fondé en 2004 par des consultants issus des plus grandes sociétés de conseil de la Place.

Outre la volonté d'entreprendre, l'esprit des fondateurs est de proposer des services en toute indépendance et d'émettre des recommandations sur les seules justifications techniques et de marché.

Akeance Consulting est aujourd'hui composé d'une trentaine de consultants directement opérationnels.

DÉFINITION D'UN PLAN DE RÉDUCTION DES COÛTS

● Pour une institution de retraite et de prévoyance, définition d'une organisation-cible pour l'ensemble des fonctions, évaluation des enjeux économiques, constitution d'un programme d'actions et élaboration d'un plan d'accompagnement du changement.

MIGRATION DE SI

● Pour plusieurs sociétés d'assurance, pilotage de migrations de systèmes d'information à périmètre complet : étude de l'existant et de la cible, identification des écarts, cadencement des recettes et répétition de bascules, mise en œuvre de la conduite du changement, processus d'arbitrages (comités de pilotage, métiers...), préparation de la bascule réelle et suivi des opérations en post bascule du nouveau SI.

CONTACTS



Rémi Garcin-Berson
Associé
remi.garcin@akeance.com
06.64.65.53.25